Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 28 novembre 2016
(OR. en)

14610/1/16
REV 1

UEM 367

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (2e partie)/Conseil
Objet:	Décision du Conseil du ... modifiant la décision 1999/70/CE concernant les commissaires aux comptes extérieurs des banques centrales nationales en ce qui concerne le commissaire aux comptes extérieur de la Central Bank of Ireland

1. Le 28 octobre 2016, le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a recommandé au Conseil d'approuver, conformément à l'article 27.1 des statuts du Système européen de banques centrales (SEBC) et de la Banque centrale européenne (BCE), la désignation, en tant que commissaire aux comptes extérieur de la Central Bank of Ireland pour les exercices 2016 à 2020 de:

Mazars

2. Le Comité des représentants permanents pourrait par conséquent inviter le Conseil à adopter, en point "A" de l'ordre du jour de l'une de ses prochaines sessions, la décision en objet, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 14550/16 UEM 365.